



Liste éditée le 05 décembre 2017 sur la base des informations communiquées par les adhérents au secrétariat et des fichiers C.C. Tous renseignements concernant cette liste sont à demander ou à fournir à : Mme Laurence DESSAINTS - rue de Montigny 14810 GONNEVILLE en AUGÉ Tél : 02.31.24.25.50 - Courriel : laurence.dessaints@gmail.com

Cette liste n'engage en aucune manière la REUNION DES AMATEURS DU BRAQUE D'AUVERGNE qui porte les renseignements ci-dessous à la connaissance d'amateurs intéressés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et suivant les nouvelles dispositions de l'ordonnance AGR1518009, pour les éleveurs ne produisant pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal et dont tous les chiots sont inscrits au LOF, merci d'indiquer obligatoirement lors d'une demande de parution d'une annonce sur cette liste, le numéro de portée délivré par la Centrale Canine lors de la déclaration de naissance, pour les autres éleveurs merci de nous communiquer votre numéro SIREN et pour tous le numéro d'identification de la mère, la date de naissance des chiots et leur nombre. Aucune annonce ne paraîtra sans ces renseignements fournis spontanément au responsable. NB : à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017 pourront figurer sur cette liste les saillies ou les portées dont la cotation de portée est de 2 points à la condition suivante : 1 point obligatoirement radiographié stade A B ou C + 1 point idem = 2 points. Joindre photocopies lectures dysplasie à la demande de parution.

Chez M. M. GREGOIRE, le Bourg, 69590 POMEYS  
Tél. 06.82.14.32.95 [martial.gregoire@yahoo.fr](mailto:martial.gregoire@yahoo.fr) DOSSIER CC N° 2017025906  
1M né le 11/07/2017 de GRETA par JASON de la Pente d'Eau  
COTATION DE PORTEE : (2 + 2 = 4 points)

Chez Mme A.SALAINAC, chemin de Montbrun, 09350 DAUMAZAN  
Tél.05.61.60.57.84 [ruisseau.montbrun@orange.fr](mailto:ruisseau.montbrun@orange.fr) N° SIREN 488810904  
5 M 6 F nés le 09/11/2017 de IANGHA du Ruisseau de Montbrun par ITHUS du Ruisseau de Montbrun  
COTATION DE PORTEE : (3 + 4 = 7 points)

#### SAILLIES

Chez M. J-L VIAUD, le Treuil, 16200 CHASSORS  
Tél.06.98.88.26.64 [jlviaud@gmail.com](mailto:jlviaud@gmail.com) N° SIREN 510381239  
GALYS des Hauts de Rouillac a été saillie par IPSO des Hauts de Rouillac le  
27/10/2017  
COTATION DE PORTEE : (2 + 1 = 3 points)

Chez Mme A. SALAINAC, chemin de Montbrun, 09350 DAUMAZAN  
Tél.05.61.60.57.84 [ruisseau.montbrun@orange.fr](mailto:ruisseau.montbrun@orange.fr) N°SIREN 488810904  
INNEE du Ruisseau de Montbrun a été saillie par Février de Saint-Pierre la Rivière le  
09/11/2017  
COTATION DE PORTEE : (2 + 4 = 6 points)

#### GRILLE DE SELECTION DU BRAQUE D'AUVERGNE

Adoptée par la Commission d'Élevage de la CENTRALE CANINE le 13 décembre 2004  
Approuvée par le Comité de la CENTRALE CANINE le 6 janvier 2005

1/6 POINT

Sujet confirmé

**2/6 POINTS**

Sujet confirmé

- titulaire du TAN ou équivalence
- Très Bon en exposition
- radiographié Dysplasie : A, B ou C S

**3/6 POINTS**

Sujet confirmé

- Excellent en Field Trial ou BICP 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie
- Très Bon en exposition (Spéciale ou Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

**ou**

Sujet confirmé

- CQN ou Très Bon en Field d'Automne ou « Amateur » ou BICP 3<sup>ème</sup> catégorie
- Excellent en exposition (Spéciale ou Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

**4/6 POINTS** Sujet « *Recommandé* »

Sujet confirmé

- Très Bon en Field Gibier « Naturel » ou Excellent en Automne ou BICP 1<sup>ère</sup> catégorie
- deux « Excellent » en exposition sous deux jurys, et dont un en Spéciale, Nationale d'Élevage ou Championnat SCC
- radiographié Dysplasie A ou B
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)
- **pedigree complet**

**5/6 POINTS** Sujet « *Elite B* »

- Sujet confirmé coté 2 points et ayant produit, en première génération, au minimum :  
pour les Femelles : 3 sujets à 3 points en 2 portées  
pour les Mâles : 3 sujets à 3 points avec 2 lices différentes
- ADN + compatibilité de filiation obligatoire

**6/6 POINTS** Sujet « *Elite A* »

- Sujet confirmé « **Recommandé** » ayant produit comme « Elite B »
- ADN + compatibilité de filiation obligatoire